



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

**Séance du 23 avril 2024 à 18 heures 00 minutes
Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal**

Présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam, Mme DE ALMEIDA Christine donne pouvoir à Mme MARIGO Evelyne, M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre

Absent(s) :

M. GOUSSE Xavier

Excusé(s) :

M. BONDIER Roland, M. CHENU Claude, Mme DE ALMEIDA Christine, Mme MORENO Dolorès

Secrétaire de séance : M. MILLET Alain

Président de séance : M. DUPRAT Jean-Pierre

Monsieur le Maire ouvre la séance et vérifie le quorum : **8**

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Approbation du Procès-Verbal de la dernière séance :

Le Procès-Verbal du **15/04/2024** est lu et adopté à la majorité des membres présents ou représentés.

Il est ensuite procédé à l'examen de l'ordre du jour.

- **FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES (7.1)**

1. Vote du Compte Administratif 2023 : Budget Principal

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2023 du Budget Principal et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	351 370,85
	Réalisé :	154 919,29
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	351 370,85
	Réalisé :	106 692,52
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	3 767 883,78
	Réalisé :	2 631 762,81
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	3 767 883,78
	Réalisé :	2 249 568,90
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-48 226,77
Fonctionnement :	-382 193,91
Résultat global :	-430 420,68

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 9, Contre : 1, Abstention : 0)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. CHENU Claude (représenté par Mme SIRGAN Myriam), Mme DE ALMEIDA Christine (représentée par Mme MARIGO Evelyne), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme CHAUBET Marie-Thérèse)

Contre : M. ATTANE Lionel

Abstention :

N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

2. Vote du Compte Administratif 2023 : Résidence " Les Salatines "

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2023 de la Résidence « Les Salatines » et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	274 862,05
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	274 862,05
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	136 332,34
	Réalisé :	114 065,30
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	136 332,34
	Réalisé :	116 995,08
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	2 929,78
Résultat global :	2 929,78

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 9, Contre : 1, Abstention : 0)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. CHENU Claude (représenté par Mme SIRGAN Myriam), Mme DE ALMEIDA Christine (représentée par Mme MARIGO Evelyne), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme CHAUBET Marie-Thérèse)

Contre : M. ATTANE Lionel

Abstention :

N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

3. Vote du Compte Administratif 2023 : Établissement Thermal

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2023 de l'Établissement Thermal et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	247 083,67
	Réalisé :	43 985,08
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	247 083,67
	Réalisé :	13 491,38
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 011 605,55
	Réalisé :	313 413,58
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 011 605,55
	Réalisé :	479 137,02
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-30 493,70
Fonctionnement :	165 723,44
Résultat global :	135 229,74

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 7, Contre : 1, Abstention : 2)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. CHENU Claude (représenté par Mme SIRGAN Myriam), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme CHAUBET Marie-Thérèse)

Contre : M. ATTANE Lionel

Abstention : Mme MARIGO Evelyne, Mme DE ALMEIDA Christine (représentée par Mme MARIGO Evelyne)

N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

4. Vote du Compte Administratif 2023 : Spa

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2023 du Spa et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	56 612,26
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	56 612,26
	Réalisé :	11 572,62
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	530 134,44
	Réalisé :	130 577,92
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	530 134,44
	Réalisé :	162 548,71
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	11 572,62
Fonctionnement :	31 970,79
Résultat global :	43 543,41

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 7, Contre : 1, Abstention : 2)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. CHENU Claude (représenté par Mme SIRGAN Myriam), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme CHAUBET Marie-Thérèse)

Contre : M. ATTANE Lionel

Abstention : Mme MARIGO Evelyne, Mme DE ALMEIDA Christine (représentée par Mme MARIGO Evelyne)

N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

5. Vote du Budget Primitif 2024 : Budget Principal

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 392 206,83

Recettes : 392 206,83

Fonctionnement

Dépenses : 3 724 987,87

Recettes : 3 724 987,87

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	392 206,83	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	392 206,83	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	3 724 987,87	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	3 724 987,87	(dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Commentaires du Conseil : A détailler pour les années à venir.

6. Vote des subventions aux Associations dans le cadre du vote du Budget Principal

Le Conseil Municipal décide de retirer cette délibération et de reporter la décision à la prochaine séance afin que le bureau municipal étudie les demandes de subventions et les dotations.

- associations pour l'année 2024 :

ARTICLE	NOM DE L'ORGANISME	MONTANT DE LA SUBVENTION
65748	AACVG - ASSOCIATION DES AC ET VG 1939/45 ET AUTRES CONFLITS	93,00 €
65748	AAPPMA DU BAS SALAT - ASSOCIATION AGREEE PECHE ET PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES	465,00 €
65748	ACCA - ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	558,00 €
65748	ACVA - ASSOCIATION CANTONALE DE VULGARISATION AGRICOLE	300,00 €
65748	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	205,00 €
65748	ASA - ARBAS SALAT ANIMATION	500,00 €
65748	ASP ACCOMPAGNER EN COMMINGES	279,00 €
65748	BCSS - BASKET COMMINGES SALIES DU SALAT	15 000,00 €
65748	CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT	465,00 €
65748	COMITE DE JUMELAGE	1750€
65748	COUSERANS COUNTRY 09	200€
65748	ECOLE DE JUDO JUJITSU TAISO SALISIENNE	1 209,00 €
65748	ECOLE DE MUSIQUE	3 720,00 €
65748	FESTI ART SALIN	12 000,00 €
65748	FNACA - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE	293,00 €
65748	TAROT DE SALAT	112,00 €
65748	TENNIS CLUB SALIES DU SALAT	2 300,00 €
65748	THEATRE DU SEL	465,00 €
65748	UNION SPORTIVE SALIES/MANE/SAINT-MARTORY	15 000,00 €
65748	Divers	86 €
TOTAL		55 000 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Commentaires du Conseil : A l'avenir, les associations devront fournir des justificatifs.

7. Vote du Budget Primitif 2024 : Résidence " Les Salatines "

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de la Résidence « Les Salatines » pour l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 274 862,05

Recettes : 274 862,05

Fonctionnement

Dépenses : 172 100,00

Recettes : 172 100,00

		Pour rappel, total budget :	
<u>Investissement</u>			
Dépenses	:	274 862,05	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	274 862,05	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>			
Dépenses	:	172 100,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	172 100,00	(dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Commentaires du Conseil : Réintégration des charges de personnel dans le budget principal.

8. Vote du Budget Primitif 2024 : Établissement Thermal

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'Établissement Thermal pour l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 295 077,37

Recettes : 295 077,37

Fonctionnement

Dépenses : 1 416 168,81

Recettes : 1 416 168,81

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	295 077,37	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	295 077,37	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	1 416 168,81	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 416 168,81	(dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Commentaires du Conseil : Destruction puit n°4 ; Remplacement de la sirène.

9. Vote du Budget Primitif 2024 : Spa

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif du Spa pour l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 48 539,64

Recettes : 48 539,64

Fonctionnement

Dépenses : 612 121,03

Recettes : 612 121,03

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses	:	48 539,64 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	48 539,64 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	:	612 121,03 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	612 121,03 (dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Commentaires du Conseil : Projet chaudière indépendante et non commune Thermes Spa.

- **FINANCES LOCALES – FISCALITE (7.2)**

10. Vote des taux d'imposition 2024

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le Conseil Municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS).

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de voter les taux d'imposition 2024 comme ci-dessous :

TAXES	Taux 2023 (rappel)	Taux 2024
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	37,95 %	44,95 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	71,31 %	75,00 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (THRS)	9,05 %	15,00 %

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide de voter pour 2024 les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties :
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties :
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale :

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. ATTANE Lionel, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), M. CHENU Claude (représenté par Mme SIRGAN Myriam), Mme DE ALMEIDA Christine (représentée par Mme MARIGO Evelyne), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme CHAUBET Marie-Thérèse)

Contre :

Abstention : M. CASONI François

Commentaires du Conseil : L'absence d'augmentation depuis plusieurs années entraine une augmentation élevée.

Questions diverses :

Commentaires du Conseil : Diminution des horaires d'ouverture de la Poste : Le Conseil Municipal s'oppose à la réduction de l'ouverture du bureau de poste à Salies du Salat.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 21 heures
Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que ci-dessus.**

Le Maire certifie que :

- La liste des délibérations a été affichée en Mairie le : 24/04/2024
- La convocation du Conseil Municipal a été faite le : 16/04/2024
- La mention de cette convocation a été affichée en Mairie le : 16/04/2024

Fait à SALIES DU SALAT
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,